



**QUALITÉ DES
FORMATIONS**
AU SEIN DES ÉCOLES
DE CONDUITE

EDISER
EDITION SÉCURITÉ ROUTIÈRE



“
EVAL +
Permis B
”

Évaluation de départ

Procédure d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

1. CAPACITÉS DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES

a. Habiletés	Possession de permis autre que le B ou permis B annulé	Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.
	Utilisation d'engins à moteur autre que la voiture	Compétences techniques et situationnelles.
b. Connaissance de procédures	Connaissances des procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse	Compétences techniques et situationnelles.

2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT

a. Compréhension et mémoire à long terme	Utilisation d'un deux-roues motorisé, passager avant d'une voiture	Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation.
b. Compréhension des situations	Connaissances des règles de sécurité dans une situation de conduite (passage d'une intersection)	Connaissance d'une règle de sécurité.
d. Auto-évaluation	Auto-évaluation sur les procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse	Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS

a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage	Intérêt et attirance pour la conduite	Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.
b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire	Plaisir à apprendre	Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.
	Attirance pour la conduite	Emotion positive et valorisation.
	Peur de conduire	Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.

a. Perception et sélection d'indices	S1, S2, S3, S4	Perception et sélection d'indices.
b. Prise en compte des indices	S5, S6, S7, S8	Compréhension de situation.
c. Prévion et anticipation	S9, S10, S11, S12	Capacité de prévision et d'anticipation.

5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

a. Sentiment d'auto-efficacité	Satisfaction de sa situation professionnelle et/ou de ses apprentissages	Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage.
b. Motivation pour la formation à la conduite	Énoncé des raisons pour apprendre à conduire	Motivation à suivre une formation à la conduite.
c. Persévérance	Pratiques sportives ou culturelles anciennes et régulières	Implication volontaire et persévérance.
d. Implication, rythme d'apprentissage	Rythme d'apprentissage (fréquence souhaitée des cours de conduite)	Implication volontaire.

4. FACTEURS DE VOLONTÉ

c. Réaction à l'échec	En situation d'apprentissage, quelle est la réaction face à l'échec	Etat d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance Etat d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers.
d. Image de soi, facilité à apprendre	Auto-évaluation sur la facilité d'apprentissage de la conduite	Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.